



aux amis

Numéro 10 - Décembre 2017





n présence d'une foule recueillie et enthousiaste, entouré d'une ribambelle d'enfants serrés les uns contre les autres, Monseigneur Alfonso de Galarreta a béni solennellement la cloche de notre chapelle dimanche 19 novembre. L'épigramme de la cloche est tirée du psaume 80, v. 7 : « Cibavit eos ex adipe frumenti et de petra melle saturavit eos »... « Il les a nourris de la fleur du froment, et il les a rassasiés du miel sorti de la pierre, Alleluia ». Pendant des siècles la cloche Marie Martin Tarcisius va nous mettre cette phrase divine en musique.

Quelle est donc cette fleur tirée du froment, et quelle est cette nourriture si douce sortie de la pierre ? C'est le Seigneur Jésus-Christ lui-même, Corps tout entier livré et Sang tout entier versé, Personne entièrement adorable et Parole trois fois sainte.

Voilà ce fruit que le Seigneur nous donne à goûter à Saint-Martin, nous tous maîtres et élèves, afin que nous marchions à sa suite de lumière en lumière et de grâce en grâce. Notre Froment c'est Lui, comme II est notre Pierre.

À l'école, notre règle c'est le Christ »

Il nous donne la substance de ce Froment, et la substance de cette Pierre. Nous ne manquerons donc de rien même si nous venions à traverser le désert, car Il l'a promis et s'en est fait un point d'honneur. Cette nourriture n'est pas une ration de survie, c'est une nourriture surabondante, c'est la vraie gelée royale qui nourrit jusqu'au port du salut et au seuil du Royaume. « Esto nobis

praegustatum in mortis examine » dit aussi l'Ave verum. Est-il permis de traduire ainsi : « Sois pour nous un avant-goût du Ciel jusque dans le jugement de la mort » ? Je trouve le mot avant-goût un peu faible, et je vois que des œnologues ont inventé un barbarisme très tentant : prodégustation.

Après que Dieu le Fils eut jeûné au désert et triomphé du diable par trois fois, les anges lui servirent un banquet somptueux. Dans sa sainte humanité Il avait inauguré le combat et goûté à l'ivresse de la victoire, la Gloire de son Père. Désormais le Christ nous invite à combattre à sa suite, et si nous lui répondons sans lui faire défaut c'est lui-même qui nous nourrit d'un somptueux banquet eucharistique et catéchétique. Ainsi rassasiés, la nourriture du diable ne peut pas avoir d'attrait pour nous. Le Seigneur lui-

même protégera notre jeunesse de ces mets empoisonnés que sont par exemple l'idolâtrie de soi, l'impiété, l'impureté, la dureté de cœur, la révolte, la bouffonnerie et l'incivilité. Donc pas un seul jour d'école ne doit être laïc. Pas une

seule heure de cours. Il n'y a pas de nourriture neutre, soit elle est bonne, soit elle est mauvaise. Les bons champignons sont bons pour la santé et les mauvais rendent malades ou tuent.

À l'école, notre règle c'est le Christ. Du plus simple exercice d'écriture de nos élèves de CP à la plus belle rédaction de nos élèves

de 3^{ème}, tout est ordonné à sa gloire. Ainsi du moindre service. Et lorsque l'élève a cet esprit de foi le Christ le nourrit toujours.

Quelques nouvelles maintenant. Cette année notre équipe a changé, nous avons accueilli pour la rentrée deux nouveaux confrères prêtres, Monsieur l'abbé Henri Chabot-Morisseau et Monsieur l'abbé Louis-Marie Gélineau, qui se dévouent à l'aumônerie des élèves, à la direction du primaire, au catéchisme, au sport, à la musique et au chant, au soutien scolaire. Nous ne chômons pas, car il y a fort à faire pour développer chez nos élèves l'esprit de l'Évangile dans toutes les facettes de leur vie. Nous avons accueilli aussi de nouveaux professeurs, au collège Monsieur Henri Guerder (mathématiques et sciences) et en primaire Madame Élisabeth Séchet (CE) et Mademoiselle Adeline Le Meil (CP - GS), aidée par Mademoiselle Marie-Anne Rambaud qui aide aussi Madame Nelly Servouse à l'entretien de l'école, après le départ de Madame Hélène Novillo. Quelle belle équipe, grâce à Dieu!

Du côté des élèves, la vie en équipe se retrouve jusque dans la prière et le service. Chaque équipe a le soin de veiller à un aspect de la vie de l'école, ce qui fait que chaque élève se retrouve engagé de façon régulière dans le service et entraîné par un groupe. Ainsi chacun peut sentir que l'on compte sur lui et qu'on ne peut se passer de sa présence.

Les élèves sont donc unis les uns aux autres par un maillage plus serré, maillage d'amitié ou de camaraderie qui se développe d'abord en promotion, et ensuite en équipe où l'on se retrouve souvent. On entend par promotion la classe accomplie, celle où triomphe l'unité et où le clan prend toute la place : il a absorbé tout le monde sans dépersonnaliser personne, au contraire. Et par « esprit de promo » on entend l'esprit de corps que l'on doit retrouver dans toutes les activités de la journée, à commencer par l'étude. C'est la vie de famille reproduite à l'école, elle produit des amitiés durables, même si les élèves sont encore bien jeunes.

Ainsi tous les élèves se soutiennent. L'organisme est vivant et les organes n'ont rien à perdre à se sentir bien liés les uns aux autres et interdépendants. Bien plus, à se détacher les uns des autres, c'est l'ennui assuré. Chaque élève a ses repères, il évolue dans un cadre où, s'il n'a pas à s'occuper de tout, tout lui est familier. Le système vise à rendre la poursuite du bien commun plus évidente et nécessaire, l'égoïsme plus impossible et inenvisageable. Dès lors l'élève sera poussé à la vertu comme par nécessité. La liberté



arrive à la fin, et non pas au début, lorsque nature s'étant enrichie, on avance comme un poisson dans l'eau, c'est-àdire dans le milieu favorable qui ouvre le champ des possibles. L'école est un carcan pour l'écolier sans vocation, mais elle est champ fertile pour l'élève studieux. Le cadre n'est plus restrictif mais protecteur,



comme le filet orange en bord de piste protège le skieur d'une chute mortelle et lui indique le sens de la course libre et de la vitesse.

Cette année notre rentrée a été égayée par l'arrivée des tout-petits, une troupe d'enfants âgés de 5 et 6 ans que nous scolarisons dans notre toute nouvelle classe de CP — Grande Section. Leur salle de classe est la plus belle de toutes, et l'aménagement de la cour a retenu tous nos soins.

Dans le même temps nous achevons la rénovation de la cour d'honneur, ce qui permet à tous d'évoluer dans de bonnes conditions d'un bâtiment à l'autre. Après l'installation d'une rampe de robinets à boutons poussoirs et la restauration complète des sols, la plantation d'arbres et de haies va apporter à cet ensemble un peu austère de la couleur, de l'ombrage, et de la vie.

Il faut aussi soigner les animaux de l'école, c'est chose faite à présent, avec la maison des animaux qui est en cours d'achèvement derrière la chapelle. Les Frères Louis-Joseph et Emmanuel-Marie s'y consacrent depuis plusieurs semaines, aidés en cela par des élèves qui aiment à se dépenser dans le domaine manuel. Les travaux finis, tout se termine par la bénédiction de la maison, des animaux et des engins.

Et nos constructions à venir ? À la grâce de Dieu, et à nos généreux bienfaiteurs. Notre permis de construire l'extension de l'école (elle est pleine depuis deux ans) est valable jusqu'en 2019. Donc, s'il y a parmi vous de très riches bienfaiteurs, nous pourrons construire. Des chantiers plus modestes nous attendent aussi : entretien des toits, installation d'un terrain de sport, remplacement progressif des fenêtres trop usagées. Nos chantiers sont accessibles à toutes les bourses, et nous saurons bien utiliser au mieux toutes vos oboles, petites ou grandes, pour le développement de l'école et pour le bien de tous nos élèves. Vous savez le prix qu'y attache le Seigneur lui-même : « Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait » (Matthieu, 25, 40).

Merci de votre aide généreuse et persévérante. Que le bon Dieu vous bénisse! Vous êtes tous les jours dans notre prière, avec tous ceux qui vous sont chers, vivants de ce monde ou de l'autre.

abbé Bruno LAJOINIE

LA CLOCHE

La cloche de la chapelle Saint-Martin a été fondue début juillet à Sevrier Lac d'Annecy (74) chez le fondeur PACCARD. Nous avons été heureux d'accueillir Monsieur et Madame PACCARD qui ont été les parrain et marraine de la cloche Marie Martin Tarcisius et nous les remercions pour leur magnifique ouvrage.

Saint Tarcisius, enfant romain, fut martyrisé dans sa ville pour avoir défendu la sainte Eucharistie. Il est le patron des servants de messe. Après la cérémonie de consécration, cérémonie dite aussi de baptême, la cloche a été installée dans sa baie en haut du pignon.

ÉQUIPEMENT DE LA CHAPELLE

Après la cloche ? Ce ne sont pas les idées qui manquent : vitrail dans la grande baie au-dessus du maître-autel, chasublier, procure. Peu à peu nous y viendrons. Nous recherchons aussi un bel encensoir.

Vous pouvez nous aider en adressant vos chèques à l'ordre de Fraternité Saint-Pie X – La Placelière à l'adresse de l'école : École Saint-Martin – La Placelière – 44690 Château-Thébaud.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Notez bien la date de la fête de l'école, à laquelle vous êtes tous conviés : **dimanche 24 juin 2018**. Grand'messe à 10h30, apéritif et buffet campagnard.

Contactez-nous pour nous aider à organiser cette journée et à développer des activités ou ventes de charité au profit de l'école : vestiaire, confection, etc.

NOUS AVONS BESOIN D'AIDE

Dans l'entretien de la maison pour soutenir notre équipe le vendredi de 16h30 à17h30.

Dans le domaine du bâtiment : plâtre, peinture, etc.

Dans la décoration : encadrement, rideaux.

Dans l'entretien du parc, plantations, nettoyage, reconstruction des murs d'enceinte.

SI VOUS POUVEZ NOUS AIDER EN NATURE, NOUS RECHERCHONS

Des clapiers à lapins, et des lapins!

Des plans pour notre jardin potager

Des petits arbres à planter pour le parc ou le verger



L'ENCADREMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

Abbé Bruno LAJOINIE, directeur ; Abbé Henri CHABOT-MORISSEAU, assistant, chargé du primaire, aumônier ; Abbé Louis-Marie GÉLINEAU, assistant, aumônier ; Frère Louis-Joseph GIRAUDEAU, assistant, Frère Emmanuel-Marie CURTET, assistant.

Monsieur Stanislas AUBAN, professeur d'histoire, de géographie, d'instruction civique et de sport ; Madame Isabelle BERTON, institutrice de CM2 ; Madame Sophie DENIS, professeur d'anglais et d'espagnol ; Monsieur Henri GUERDER, professeur de mathématiques, de sciences et de technologie ; Mademoiselle Adeline LE MEIL, institutrice CP – GS ; Madame Anne MORILLE, professeur de français ; Monsieur Alexandre PONS, professeur de français et de latin ; Madame Élisabeth SÉCHET, institutrice CE1 – CE2 ; Mademoiselle Nathalie THÉVENET, institutrice de CM1.

Madame Anne-Élisabeth CHABRIDON, secrétaire comptable ; Madame Nelly SERVOUSE, intendante ; Madame Françoise LEPAGE, intendante ; Mademoiselle Marie-Anne RAMBAUD, intendante et ATSEM

Vous souhaitez rejoindre notre encadrement ? Nous serions ravis de faire votre connaissance. Adressez-nous votre demande et votre CV à l'adresse de l'école.

LA VIE DE L'ÉCOLE EN IMAGES



Le 19 octobre, remise des cravates par les parrains. Désormais, tout le monde est définitivement incorporé!

DIFFUSION DE NOTRE LETTRE

Merci de diffuser très largement cette lettre, et de nous faire connaître les coordonnées des personnes susceptibles de nous aider.

Si vous souhaitez obtenir une version informatique de la lettre, si vous souhaitez nous écrire via Internet, ou nous faire part d'une liste de bienfaiteurs potentiels, contactez-nous à : **amisecolestmartin@gmail.com**

POUR NOUS AIDER

Vous pouvez adresser vos dons à l'ordre de l'AEP SAINT-MARTIN (La Placelière – 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD)

Il est possible aussi de mettre en place un virement automatique

CIC NANTES AEP SAINT MARTIN - IBAN FR76 3004 7141 2200 0201 1190 171

DÉDUCTION FISCALE

Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons un reçu fiscal.

Pour les particuliers, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés,

60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

Vous recevrez un reçu fiscal qui sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année au cours de laquelle le don aura été effectué.

DÉDUCTION DE L'ISF

Si vous êtes assujettis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, la Fondation Pour l'École, reconnue d'utilité publique par le décret du 18 mars 2008, subventionne des écoles hors contrat telles que la nôtre et vous offre un cadre pertinent de déduction de votre ISF. Fondation Pour l'École, 25 rue Saint-Isaure, 75018 PARIS - 09 65 33 87 79 - www.fondationpourlecole.org